



# UNOWAS Magazine

*Ensemble pour la Paix*

Magazine trimestriel du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel

## *UNOWAS/CNMC : 20 ans d'engagement pour la promotion de la paix et la prévention des conflits*





# A lire dans ce numéro



**L'UNOWAS et la CNMC célèbrent leur 20 ans**



**Interview - Siaka Coulibaly : "Le Sénégal doit rester un modèle de stabilité et une force motrice pour la région"**



**La CNMC déterminée à finaliser le processus de démarcation**



**Des élections pacifiques au Nigéria devraient servir d'exemple à toute la région**



**Renforcement de la démocratie et de la bonne gouvernance en Afrique de l'Ouest : « Nous avons tous un rôle à jouer »**



**L'amélioration des instruments de sûreté maritime est une nécessité**



**Interview - Amb. Namira Negm : "Pour adopter une approche proactive qui trouvera un impact sur le terrain, les États doivent s'acquitter de leurs obligations"**



**Les femmes et les jeunes redynamisent les efforts de paix et de sécurité dans la région**



## L'UNOWAS et la CNMC célèbrent leur 20 ans

Le 30 août, l'UNOWAS et la CNMC ont célébré leur 20 ans d'engagement dans la prévention des conflits et la consolidation de la paix en Afrique de l'Ouest et au Sahel. Cet évènement historique a été l'occasion de revenir sur le travail de l'UNOWAS et de la CNMC, et de présenter les principales réalisations accomplies au cours des 20 dernières années. Les anciens Représentants spéciaux (RSSG), Ahmedou Ould Abdallah, Said Djinnit (par vidéo-conférence), Mohamed Ibn Chambas ; le RSSG Wane de la MINUSMA, la ministre sénégalaise des Affaires étrangères Aissata Tall Sall, le procureur général et ministre de la Justice du Nigeria, Abubakar Malami, l'ambassadeur du Cameroun au Sénégal, Jean Ntonga, le président de la Commission de la CEDEAO, Oumar Alieu Touray et le haut représentants de l'Union Africaine pour le Mali et le Sahel, Maman Sidikou, et Ibrahima Fall, étaient présents, ainsi que les membres de la communauté diplomatique, les direc-

teurs régionaux et les coordinateurs résidents de l'ONU dans la sous-région.

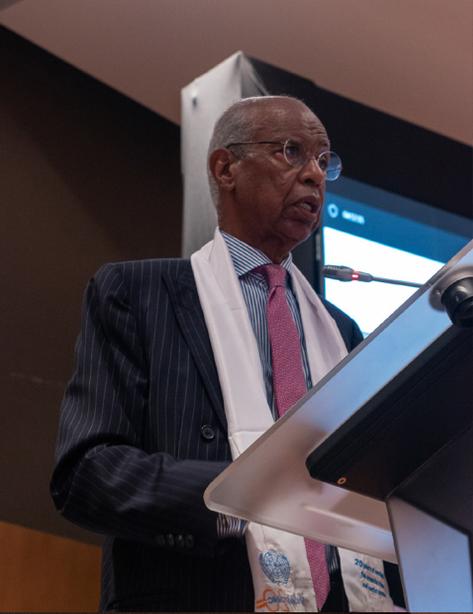
En sa qualité de Chef de l'UNOWAS et Président de la CNMC, le RSSG ANNADIF a souhaité la bienvenue aux invités et a réaffirmé son engagement en faveur de la consolidation paix et de la démocratie en Afrique de l'Ouest et au Sahel. Les précédents RSSG ont évoqué leurs expériences personnelles durant leur mandat et ont reconnu la nature évolutive du contexte politique et sécuritaire dans la sous-région.

Tous les intervenants ont exprimé leurs préoccupations sur les questions telles que l'extrémisme violent, le recul démocratique, et le positionnement et la concurrence géopolitique accrue entre les puissances étrangères dans la région. Le président de la Commission de la CEDEAO et le Haut Représentant de l'Union Africaine ont également souligné combien les

partenariats entre les Nations Unies et les organisations régionales ont été cruciaux pour lutter contre ces défis.

La CMCN n'était pas en reste. En tant que modèle pour la résolution pacifique des conflits frontaliers, les réalisations louables de la CNMC ont été soulignées. Le chef de la délégation nigériane à la CNMC, et l'ambassadeur du Cameroun au Sénégal en tant que représentant du chef de la délégation camerounaise à la CNMC, ont tous deux félicité l'ONU pour son rôle dans la résolution pacifique du conflit frontalier entre leurs deux pays. Une attention particulière a été accordée à la démarcation physique de 2050 km sur les 2100 km de leur frontière commune et toutes les parties se sont engagées à achever le processus de démarcation.

Ensemble pour la paix - Joyeux 20ème anniversaire UNOWAS/ CNMC !



### Mission technique au Ghana



Du 12 au 17 septembre, une délégation de l'UNOWAS a effectué une mission technique au Ghana pour consulter les parties prenantes sur la situation politique, sécuritaire et socioéconomique du pays et leurs implications pour la région. La délégation a rencontré des interlocuteurs nationaux clés, notamment des autorités gouvernementales, des représentants de la Commission électorale, les deux principaux partis politiques, Nouveau Parti patriotique et le Congrès national démocratique, des organisations de la société civile (OSC) et des représentants du Corps diplomatique et des entités des Nations Unies.

### Visite du RSSG ANNADIF au Niger



Le RSSG Annadif a effectué les 8 et 9 septembre une visite de travail de deux jours à Niamey, afin de dialoguer avec le Président Bazoum et l'ancien Président Issoufou sur l'Évaluation stratégique conjointe sur la sécurité, la gouvernance et le développement au Sahel. Dans le cadre de sa visite, il a également discuté de la situation politique au Niger et dans la région avec le Président Bazoum. S'agissant de l'évaluation stratégique conjointe, le RSSG Annadif a remercié le Président Issoufou pour son engagement dans le processus qui pourrait permettre de relever les défis dans la région.

### La Secrétaire générale adjointe, Amina Mohamed, en visite en Afrique de l'Ouest



Du 8 au 12 août, la RSSG Annadif a accompagné la Secrétaire générale adjointe, Amina Mohammed, dans ses consultations informelles avec les dirigeants de la région et de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). La RSSG Annadif et Mme Amina Mohamed se sont entretenus avec les chefs d'État en Côte d'Ivoire, en Guinée-Bissau, au Sénégal, au Mali, au Nigéria et au Togo, ainsi qu'avec la Commission de la CEDEAO nouvellement installée. Les discussions ont porté sur la crise au Sahel, ainsi que sur les moyens de renforcer la collaboration entre l'ONU et les gouvernements de la région afin de mieux relever les défis en matière de sécurité et de développement.

# La Commission Mixte Cameroun-Nigeria en Action

## Activités

## Réalisations

**Faciliter le retrait des troupes et le transfert d'autorité dans la zone du lac Tchad, le long de la frontière terrestre et dans la presqu'île de Bakassi**

La CMCN a facilité le transfert pacifique de l'autorité de Bakassi au Cameroun par le biais de l'Accord de Greentree, conformément à l'arrêt de la Cour Internationale de Justice.

**Délimitation de la frontière terrestre et délimitation de la frontière maritime entre les deux pays**

2 050 kilomètres de démarcation ont été enquêtés et approuvés par le Cameroun et le Nigeria sur un total d'environ 2 100 kilomètres.

Délimitation de la frontière maritime conformément à l'arrêt de la Cour Internationale de Justice.

Sur un total of 2696 piliers à mettre en place, 1673 bornes ont déjà été construites et placées.

**Répondre aux besoins des populations locales dans les zones frontalières affectées par les activités de démarcation**

La CMCN, en liaison avec des partenaires, a développé des programmes en faveur des populations pour atténuer les impacts causés par la démarcation.

**Faire des recommandations sur le renforcement de la confiance afin de promouvoir les opérations de coopération transfrontalières**

La Commission mixte a également approuvé les recommandations de coopération transfrontalière sur les gisements d'hydrocarbures à cheval sur la frontière maritime.

# “Le Sénégal doit rester un modèle de stabilité et une force motrice pour la région”.



**M. Siaka Coulibaly**

Coordonnateur Résident des Nations Unies pour le Sénégal

*Depuis octobre 2020, Siaka Coulibaly occupe le poste de coordonnateur résident des Nations unies au Sénégal. Fort d’une expérience de plus de 30 ans dans la coopération internationale et le développement, il voit dans le Sénégal «un modèle de stabilité et une force motrice pour la région». Interview*

## **Vous êtes le RC au Sénégal depuis 2020, que pourriez-vous nous dire sur ce pays ?**

Le Sénégal est un pays fascinant à bien des égards. Il est riche ; riche de par la diversité de ses cultures et de ses populations, riche de par la beauté de ses paysages, mais surtout riche par la paix, la sécurité et la stabilité que le pays a su préserver depuis son indépendance et qui en fait un modèle de démocratie stable dans la sous-région.

Il y’a quelques années, j’ai eu la chance de servir au Sénégal D’abord en tant que Chef

d’Equipe et Conseiller Pays au Centre Régional de Services du PNUD à Dakar, et ensuite, en 2020 je suis revenu en qualité de Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies. Une des choses qui m’a marqué, c’est le dynamisme de la jeunesse, qui à mes yeux représente l’une des grandes richesses du pays. Nonobstant les défis auxquels ils font face, les jeunes font montre d’une résilience et d’une inventivité contributive qui m’impressionnent et qui donne fois à un avenir prospère et durable pour le développement économique et social du pays. C’est pour

cela que le Système des Nations Unies n’a pas hésité à soutenir les différentes initiatives initiées par le Gouvernement en faveur de la jeunesse, en élaborant une Stratégie Jeunesse des Nations Unies au Sénégal, adossée au PSE Jeunesse (Plan Sénégal Emergent Jeunesse) et à l’Agenda 2030.

Aux côtés des jeunes, les femmes montrent également un dynamisme exemplaire, en étant une force dans tous le tissu économique, qu’il convient également de saluer. Comme avec les jeunes, nous travaillons beaucoup avec elles. Récem-



**“Les jeunes font preuve d’une résilience et d’une inventivité qui m’impressionnent et me donnent foi en un avenir prospère et durable pour le développement économique et social du pays.”**

ment nous avons eu le privilège de constater à l’occasion de la mission conjointe de terrain du Système des Nations Unies(S-NU) dans le nord du pays, les formidables résultats obtenus par les femmes productrices de riz de Ross Béthio, ou des rizières de woudourou ( coopération entre les femmes réfugiées et natives) grâce au soutien de projets conjoints de nos Agences.

En tant que Coordonnateur Résident, et conformément à l’orientation de la réforme du Système de Développement des Nations Unies(SDNU) avec le principe central du Leave no One Behind, il est à mes yeux très important que les femmes et les jeunes ainsi que toutes les personnes vulnérables soient au cœur de toutes les initiatives de développement portées par le Système des Nations Unies au Sénégal, en appui aux efforts du Gouvernement dès la phase de conception à la mise en œuvre des projets et programmes en lien avec les priorités nationales de développement.

Enfin, le sentiment qui prévaut aux yeux du Coordonnateur Résident au Sénégal que je suis, c’est l’enthousiasme de servir dans un pays aux possibilités immenses, avec une jeunesse dynamique, pleine de potentiels et un avenir prometteur.

**Le Sénégal est un pays majeur en Afrique de l’Ouest et au-delà. Quels sont les principaux défis auxquels fait face ce pays ?**

Comme tous les pays, le Sénégal subi les conséquences des crises multiformes aux niveaux global comme régional. Au nombre des défis auxquels le pays devrait à mon avis prêter une attention particulière, la préservation de la paix et de la stabilité constitue x le défi le plus important pour mieux consolider et renforcer son statut de pays stable dans la sous-région voire en Afrique. En effet, dans un contexte de recrudescence des crises institutionnelles, politiques et sécuritaires au Sahel et en Afrique de l’Ouest, le Sénégal doit demeurer un modèle de stabilité et une locomotive pour la région dans sa quête de développement économique et social. Il faut à tout prix préserver les acquis démocratiques, la paix et la stabilité du pays.

Bien entendu l’Equipe-pays du Système des Nations Unies, que j’ai l’honneur de diriger, travailler en étroite collaboration avec le gouvernement du Sénégal sur les questions de gouvernance, paix et sécurité, mais également sur la croissance économique inclusive et durable, ainsi que sur la promotion de l’accès aux services sociaux de base et à la protection sociale, qui consti-

tuent les trois axes de notre Cadre de Coopération pour le Développement Durable 2019-2023 avec le Gouvernement.

Nous sommes en train de préparer en collaboration avec le gouvernement et les partenaires nationaux notre nouveau Cadre de Coopération pour le Développement Durable 2024-2028, que nous voulons le plus inclusif et durable possible, en prenant en compte la dimension sous régionale et régionale. C’est d’ailleurs pour ces raisons que nous avons initié une série de consultations avec les associations de femmes, les jeunes, les personnes vivants avec un handicap, le secteur privé, la société civile et d’autres partenaires nationaux, pour que le nouveau Cadre de Coopération puisse mieux contribuer à apporter une réponse d’accompagnement aux grands défis actuels et à venir, et pour lesquels le Sénégal dispose d’opportunités de résilience et de relance.

Outre la gouvernance la paix et la sécurité, d’autres défis demeurent pressants, notamment l’emploi en particulier pour les jeunes, l’éducation et la santé, l’autosuffisance alimentaire et énergétique. Malgré l’impact de la Covid-19 et de la guerre en Ukraine, je dois dire que le gouvernement du Sénégal a, réalisé des résultats notables sur ces questions, qu’il convient de saluer. Nous continuons de travailler étroitement avec les partenaires nationaux pour répondre à tous ces défis et maintenir la dynamique positive dans laquelle se trouve le pays.

Le changement climatique et son impact reste une problé-



M. Siaka Coulibaly lors d'une visite de terrain dans une rizière à Woudourou dans le Nord du Sénégal.

matique à adresser malgré les importants efforts déployés par le gouvernement en matière d'environnement et pour atténuer les effets du changement climatique. Le Système des Nations Unies à travers son nouveau cadre de coopération en cours de formulation vise à renforcer son intervention dans ce domaine afin d'accompagner le gouvernement à renforcer la résilience des populations face aux chocs climatiques.

**Les Nations Unies sont un partenaire actif au Sénégal. Quelles sont les réalisations des NU au Senegal ?**

Les Nations Unies et le Sénégal entretiennent des relations anciennes et privilégiées, marquées par le sceau de l'excellence, de-

puis l'adhésion du pays à l'ONU, le 28 septembre 1960, 5 mois après son accession à l'indépendance. Le système des Nations Unies au Sénégal, compte 34 Agences, Fonds et Programmes, pour un effectif de près de 2000 personnes, opérationnelles sur l'étendue du territoire national et dévoués à soutenir au quotidien les populations, en particulier les plus vulnérables.

A travers des missions conjointes régulières dans les différentes régions du Sénégal, l'Equipe Pays des Nations s'emploie à déployer son action à l'échelle locale, en créant une synergie avec les autorités territoriales, les collectivités et organisations locales, et surtout les populations, pour plus d'efficacité dans les interventions et un impact positif du-

nable et résilient dans la vie des communautés.

Qu'il s'agisse du renforcement de la protection sociale, de la création d'opportunités économiques, de l'accès à des services intégrés de santé, de nutrition, d'Eau, d'Hygiène et d'Assainissement, mais également d'emploi, d'éducation ou encore de migration, de résilience face aux effets induits du changement climatique, les Agences des Nations Unies au Sénégal sont pleinement engagées à travers divers projets, programmes et initiatives, destinés à soutenir le Sénégal à atteindre ses objectifs de développement à travers la réalisation des priorités nationales contenues dans le Plan Senegal Emergent.

C'est dans ce sens que tout au long de la crise de la COVID-19, la contribution conjointe des Agences des Nations Unies au Sénégal, à travers un appui technique, une surveillance épidémiologique, une mise aux normes des structures d'accueil, l'engagement communautaire, la communication et le plaidoyer sur les gestes barrières et la vaccination, mais également un appui logistique et une prise en charge des plus vulnérables, a été déterminante dans le renforcement du Système de Santé.

Je dois préciser que les Agences du Système des Nations Unies (SN)U a mis en place un Plan de réponse socioéconomique en appui au Plan de réponse nationale dont la mise en œuvre a contribué à la réalisation des principales priorités de développement et à renforcer à la résilience des populations les plus démunies.

En effet, en exploitant de façon coordonnée l'expertise technique et les ressources financières de toutes les agences, l'équipe pays des Nations Unies, sous ma direction, a réalisé des évaluations diagnostiques de l'impact de la pandémie au Sénégal et a procédé à la mise en œuvre d'interventions ciblées et propices qui ont pu produire des résultats concrets et positifs sur les segments les plus vulnérables de la population.

Pour assurer la continuité de l'éducation pendant la pandémie, nous avons lancé une plateforme d'enseignement à distance appelée « e-jang » en collaboration avec le gouvernement, qui a bénéficié à environ 655 000 élèves, distribué des

ordinateurs portables, des tablettes et des clés USB aux étudiants vulnérables et formé 200 enseignants.

Notre soutien a contribué à faciliter la livraison et la diffusion de vaccins à travers le pays, couplées à des campagnes de sensibilisation, notamment vers les populations les plus vulnérables et soutenu la création d'une usine de production de vaccins. Un projet conjoint de l'Equipe pays des Nations unies « Plateforme COVID-19 » visant à renforcer la résilience de micro et petites entreprises vulnérables face à la pandémie a été lancé en 2020 dans cinq municipalités et étendu l'année dernière en raison de son succès.

Un total de 1 224 personnes (dont 1 027 femmes et 180 personnes vivant avec un handicap) a bénéficié de subventions totalisant 60 millions de FCFA dans le cadre de ce projet. Également, l'autonomie des ménages, la situation des enfants, la résilience du système éducatif et la continuité des apprentissages, l'emploi et l'insertion socioéconomique des jeunes, le respect des droits des femmes et leur autonomisation, sont des priorités pour lesquelles les Agences des Nations Unies au Sénégal, ont déployé d'importantes contributions en soutien au pays.

Suite aux différentes crises (COVID-19, guerre en Ukraine...) l'équipe pays soutient le Sénégal dans sa marche vers la sécurité alimentaire. Plus de 600 organisations d'agriculteurs ont été soutenues, représentant près de 300 000 bénéficiaires dans les 14 régions du pays, avec un budget annuel de plus de 25 millions

de dollars. De même, l'initiative « panier de la ménagère » a aidé 14 075 ménages en situation d'insécurité alimentaire dans 8 régions du pays, tout en préservant les revenus des petits exploitants agricoles locaux.

Le programme de cantines scolaires permet à 235 000 élèves de 1 261 écoles primaires publiques situées pour la plupart dans des zones rurales de 11 régions du Sénégal de bénéficier d'au moins un repas chaud nutritif par jour.

En outre, l'équipe pays soutient un ambitieux projet gouvernemental en cours qui vise à transformer et à renforcer le système agroalimentaire en appuyant la création de centres de transformation agroalimentaire intégrés et compétitifs dans le Sud, le Centre, l'Est, l'Ouest et le Nord du pays. Ces centres agropoles renforceront les chaînes de valeur des produits agricoles et réduiront la dépendance aux



**“Nous préparons actuellement, en collaboration avec le gouvernement et les partenaires nationaux, notre nouveau cadre de coopération pour le développement durable 2024-2028, que nous voulons aussi inclusif et durable que possible.”**



Dakar, Sénégal Photo de Bamby Diagne- Unsplash

importations, grâce à une industrialisation durable et inclusive. Ces projets stimuleront l'emploi et contribueront à la réalisation des objectifs de développement durable.

Nos Agences sont également impliquées dans l'élaboration d'une stratégie nationale pour l'économie numérique, en l'occurrence la Stratégie « Sénégal numérique 2025 », qui constitue un levier important de création de richesses et d'emplois.

Au niveau de la planification et financement du développement, l'équipe de pays des Nations unies, sous ma direction, a soutenu le gouvernement dans l'adoption du Cadre natio-

nal intégré de financement des ODDs(CNIF). Le processus de ce cadre inclus le secteur privé, la société civile et les partenaires de développement, notamment l'Union européenne, et a abouti à l'élaboration d'une évaluation du financement du développement et à la finalisation en cours de la stratégie de financement qui contribuera à accélérer les progrès de réalisation de l'agenda 2030 et les priorités de développement au Sénégal.

### **Et quelles sont les priorités des NU pour renforcer le développement au Sénégal ?**

Nous allons vers la fin du cycle de notre Cadre de Coopération pour le Développement Durable

2019-2023, qui prend en compte les priorités de développement du Sénégal, en étant adossé au Plan Sénégal Emergent (PSE 2035), lui-même aligné à l'Agenda 2030 des Nations Unies et 2063 de l'Union Africaine. C'est dans cet esprit collaboratif et inclusif que nous avons entamé les consultations pour la préparation du nouveau Cadre de Coopération 2024-2028, avec l'ensemble des partenaires, sous l'appropriation nationale.

Les prise en compte des besoins des populations vulnérables sera au centre du prochain cadre de coopération, notamment la gouvernance, la sécurité et la paix, mais également la croissance économique inclusive et durable,

ainsi que l'accès aux services sociaux de base et à la protection sociale, demeurent des défis sur lesquels nous allons continuer à travailler en collaboration avec le gouvernement et l'ensemble des partenaires. En effet, nous allons travailler sur des enjeux cruciaux qui prennent davantage en compte les vulnérabilités, particulièrement chez les femmes, les jeunes, les enfants, les personnes en situation de handicap, les populations rurales, etc, dans la perspective d'un renforcement de leur résilience suite aux différents chocs exogènes.

Pour le Sénégal, il est à mon avis important de renforcer les efforts, en particulier : sur la lutte contre la pauvreté et les inéga-

lités sociales, l'autonomisation des femmes, la création d'emplois durables pour les jeunes, la poursuite du leadership politique affirmé sur l'Agenda 2030, une croissance économique forte, inclusive et durable, l'annihilation des effets négatifs de la COVID-19 et des chocs et crises sur la mise en œuvre des ODD et l'accélération de la mise en œuvre des ODD et cibles prioritaires, notamment à travers la territorialisation des ODD et leur intégration effective dans les plans locaux de développement. Une attention devra être dévolue également à l'environnement et l'impact du changement climatique dans la mise en œuvre des politiques publiques.

Nous restons résolument optimistes, et convaincus que les efforts du gouvernement et des partenaires, pour un développement durable et une croissance inclusive, porteront leurs fruits.

A huit années de l'échéance de l'Agenda 2030, il est crucial de continuer à soutenir le Plan Sénégal Emergent (PSE), son Plan d'Actions Prioritaires et ses programmes clés pour s'assurer que les priorités du gouvernement, y compris les ODD, sont sur la bonne voie et seront atteints pour le développement économique et social du pays.



Sénégal, Agricultrices, Rizicultrices.  
Crédit photo : ONU Femmes/ Cherif Khoury

# La CNMC déterminée à finaliser le processus de démarcation



RSSG ANNADIF avec les chefs de délégation du Cameroun et du Nigeria lors de la 34ème CNMC à Abuja.

*Depuis sa création en 2002, la Commission Mixte Cameroun-Nigeria (CNMC) a toujours fait preuve d'un engagement rigoureux en faveur de la consolidation de la paix. Du 25 au 26 août, la 34ème session a reconnu à Abuja, Nigeria, les progrès notables réalisés par la CNMC, tout en soulignant les zones de litige restantes et en proposant des moyens de résoudre ces différends.*

La réunion était présidée par le président Mahamat Saleh Annadif, alors que le ministre Michel Zoah et le procureur général de la Fédération et ministre de la Justice, Abubakar Malami, dirigeaient respectivement les délégations du Cameroun et du Nigeria. Au cours de la session de deux jours, M. Malami a révélé que les deux pays avaient réduit, de treize à trois, les principaux points de désaccord.

La conclusion de cet exercice majeur de construction de bornes

(lots six A, B et C sur la montagne de l'Atlantique) est une réalisation importante, notamment en raison de l'accès difficile à la zone. En effet, il est important de noter qu'il existe encore des zones de conflit frontalier sur le territoire marginal entre le Nigeria et le Cameroun.

Un communiqué, publié juste après la session, a indiqué que les parties concernées n'avaient pas la même compréhension de la Cour internationale de justice (CIJ) sur les zones

de Rhoumski, au niveau de la borne 8 et de Koja. En réponse à cela, le Représentant spécial du Secrétaire général (RSSG), M. ANNADIF a déclaré : "Nous devons redoubler nos efforts pour respecter nos engagements et finaliser le processus".

La 34ème session de la CNMC a, également, recommandé aux deux parties de finaliser l'accord sur l'exploitation conjointe des hydrocarbures le long de la frontière maritime. Les efforts du président, Mahamat Saleh



Mayo Leinde: Primary pillar under construction - Photo : Daniel Baril

ANNADIF, ont été relevés par le procureur général du Nigeria, au regard de la fréquence accrue des réunions de la CNMC. C'est grâce à cette diligence que des questions aussi complexes ont pu progresser à un rythme aussi impressionnant. En outre, le Nigeria a réaffirmé son engagement financier envers la CNMC afin de remplir ses obligations dans le cadre du mandat, tandis que les contributions au nom du Cameroun ont également été reconnues. La Commission a exprimé sa gratitude à l'Union européenne, au Royaume-Uni, au Canada, à l'Allemagne et aux deux gouvernements du Cameroun et du Nigeria pour leurs contributions au processus de démarcation. Le RSSG ANNADIF a ensuite reconnu le rôle crucial

de la communauté internationale et a appelé cette dernière à continuer à soutenir de tels projets.

La 35ème session de la CNMC se tiendra à Yaoundé, Cameroun, la date exacte reste à déterminer.

Dans le sillage de cette session, la CNMC a été attristée par la nouvelle du décès de l'ancien vice-premier ministre du Cameroun, Amadou Ali. En tant que chef de la délégation camerounaise, Amadou Ali était un acteur majeur dans les négociations du différend frontalier entre le Cameroun et le Nigeria.

Dans un communiqué publié suite à l'annonce de la triste nouvelle, le Président du CNMC, M.

ANNADIF a présenté ses sincères condoléances à la famille du défunt, au gouvernement et au peuple camerounais.



**Nous devons redoubler nos efforts pour respecter nos engagements et finaliser le processus**

# Des élections pacifiques au Nigeria devraient servir d'exemple pour toute la région

Le 6 octobre 2022, le RSSG ANNADIF, a conclu une visite de travail de deux jours dans la capitale nigériane, Abuja. La visite faisait partie des efforts continus de l'ONU pour soutenir et promouvoir l'organisation d'élections générales pacifiques, prévues pour 2023.



RSSG ANNADIF rencontre le candidat à Atiku Abubakar

Les prochaines élections de 2023 sont considérées comme les plus compétitives de l'histoire du Nigeria. En effet, ce ne sont pas seulement les candidats des deux principaux partis qui sont en lice pour le poste convoité ; la course s'est diversifiée. Cette transformation électorale reflète le sentiment réel d'un désir de changement au sein du peuple nigérien. Les électeurs sont engagés plutôt qu'apathiques - un problème qui a imprégné les élections nigérianes par le passé, notamment chez les jeunes.

Malgré cela, ces élections interviennent à un moment d'extrême turbulence au Nigeria, et dans la sous-région au sens large. De nombreux discours de haine et de fausses nouvelles circulent encore, ce qui nuit à la participation des électeurs. Les problèmes ethniques, religieux et régionaux sont monnaie courante et pourraient potentiellement compliquer les scrutins et la période post-électorale. L'insécurité multiforme - terrorisme dans le nord-est, banditisme dans le nord-ouest, agitation sécessionniste dans le sud-est, conflit entre agricul-



**Les prochaines élections de 2023 sont considérées comme les plus compétitives de l'histoire du Nigeria.**

teurs et éleveurs dans la région du centre-nord - pourrait avoir un impact négatif sur le processus électoral. Et ce, malgré



Des jeunes nigériens lors d'une manifestation - Photo de Emmanuel Ikwuegbu - Pexels

la crise économique qui devient de plus en plus difficile. Le coût de la vie continue d'augmenter et le taux d'inflation, estimé à 20,5 % en août, est le plus élevé depuis 2005 selon le Bureau national des statistiques. En outre, comme l'indique le ministère nigérian du budget et de la planification nationale, les exportations de pétrole brut représentent plus de 70 % des recettes budgétaires du Nigeria, mais les niveaux ont chuté, l'Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole (OPEP) ayant révélé que le pays était passé de la première à la quatrième place parmi les exportateurs de pétrole africains.

Pourtant, grâce aux efforts du gouvernement national et à sa détermination à organiser des élections pacifiques et crédibles, les acteurs politiques rest-

ent mobilisés et engagés dans le processus. Par exemple, afin de promouvoir une campagne électorale sans violence, le Comité national pour la paix, dirigé par son président, le général à la retraite et ancien chef d'État Abdusalami Abubakar, a organisé une cérémonie de signature d'un accord entre tous les candidats à la présidence le 29 septembre à Abuja. Il s'agissait du premier de deux accords de ce type qui obligent les candidats à accepter tout résultat des élections, illustrant l'objectif commun de paix et de stabilité au Nigeria qui sous-tend ces efforts électoraux.

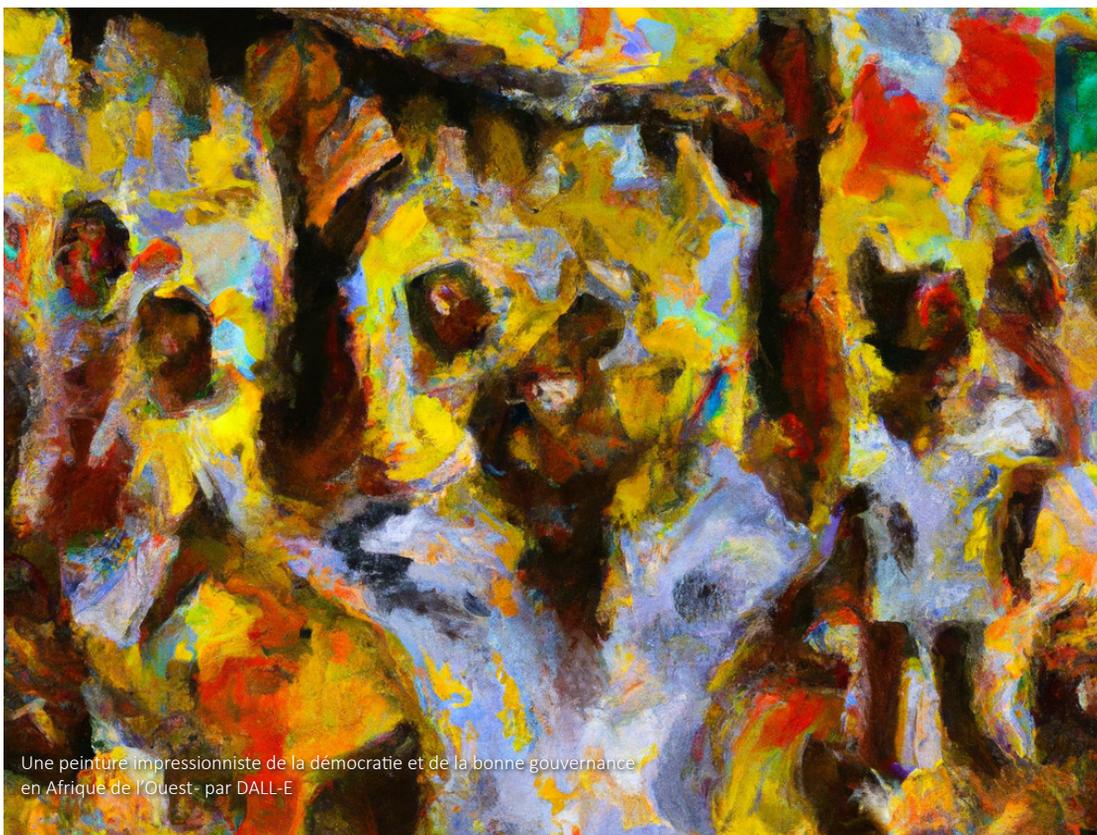
En 2023, les femmes et les jeunes ont le potentiel pour bouleverser le statu quo car, comme l'a souligné le président de la Commission électorale nationale indépendante (CENI), le professeur

Mahmoud Yakubu, ce sont les deux groupes démographiques qui comptent le plus de votants dans le pays. L'INEC a également constaté que les jeunes Nigériens sont en tête du nombre de nouveaux inscrits sur les listes électorales. Par conséquent, ces élections sont cruciales pour le Nigeria, afin de consolider la dynamique de changement vers un leadership politique représentatif pour tous.



**En 2023, les femmes et les jeunes ont le potentiel de bouleverser le statu quo**

# Renforcement de la démocratie et de la bonne gouvernance en Afrique de l'Ouest : « Nous avons tous un rôle à jouer »



Une peinture impressionniste de la démocratie et de la bonne gouvernance en Afrique de l'Ouest- par DALL-E

*Le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), l'Open Society Initiative – West Africa (OSIWA), la Fondation Kofi Annan (KAF), et le National Democratic Institute (NDI), ont organisé à Dakar les 6 et 7 septembre, un colloque régional portant sur le renforcement de la démocratie et de la bonne gouvernance en Afrique de l'Ouest.*

Une soixantaine de participants, notamment des experts et des praticiens de la gouvernance et de la consolidation de la paix, et des représentants de groupes de réflexion et organisations de recherche ont pris part à ce colloque dont l'objectif était de fournir une plateforme pour une

analyse approfondie, du régime juridique et des procédures de prise de décision, et de formuler des recommandations qui pourraient contribuer à une révision du protocole additionnel de la CEDEAO sur la démocratie et la bonne gouvernance.

## **Résurgence des changements anticonstitutionnels**

Aujourd'hui, l'Afrique de l'Ouest connaît une résurgence des coups d'état. En moins de deux ans il y a eu trois changements anticonstitutionnels de gouvernements au Mali, en Guinée et

au Burkina Faso. Ces turbulences politiques sont très préoccupantes, d'autant plus que la stabilité de l'Afrique de l'Ouest après le fléau des guerres civiles des années 90 s'est construite sur des principes et protocoles partagés autour de la gouvernance démocratique ainsi que sur leur mise en œuvre.

Pour rappel, entre 1960 et 1980, l'Afrique de l'Ouest a comptabilisé un total de 49 coups d'état qui ont causé des guerres civiles dans certains pays. Une certaine accalmie s'en est suivie à partir de la fin des années 1990, avec des vagues de démocratisation historiques, faisant de la sous-région un exemple de consolidation des acquis démocratiques. La CEDEAO et l'Organisation de l'Union Africaine avaient, à cette époque, initié des Protocoles pour endiguer cette tendance au recul démocratique. Le dernier document en date de la CEDEAO est le Protocole Additionnel sur la gouvernance adopté en décembre 2001. Ce Protocole, dès son premier article, stipule l'interdiction de tout changement anticonstitutionnel.



**Ce ne sont pas des textes de lois, un protocole ou même une constitution qui peuvent résoudre tous les défis à la gouvernance en Afrique**

Pendant deux jours, les participants au colloque, ont passé en revue l'état de la gouvernance et la mise en œuvre de ces principaux cadres et instruments normatifs existants soutenant la gouvernance démocratique dans la sous-région. Les principaux cadres et instruments analysés étaient le Protocole additionnel de la CEDEAO de 2001 sur la démocratie et la bonne gouvernance, la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance de 2007 et la Déclaration de Praia de 2011 sur les élections et la stabilité en Afrique de l'Ouest.

### **Un rôle à jouer**

M. Kabiné Komara, ancien Premier ministre de la République de Guinée, M. Mahamat Saleh ANNADIF, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, ainsi que Mme Giovane Biha, Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, présents au colloque ont tous reconnu la nécessité d'appréhender à leur juste valeur toutes les dynamiques de gouvernance dans la sous-région et en Afrique, de façon générale, pour aboutir à des résultats tangibles et durables.

Dans son discours inaugural, M. Komara a déclaré que « ce ne sont pas des textes de lois, un protocole ou même une constitution qui peuvent résoudre tous les défis à la gouvernance en Afrique ». Il a déclaré que tous avaient un rôle à jouer et a noté l'importance du respect des textes qui composent les lois et les protocoles. « Cela appelle

à un sens très élevé de responsabilité de la part des gouvernants et décideurs, mais aussi à un engagement citoyen très constructif et agissant de la part des populations africaines, » a-t-il précisé.

Dans la même veine, les participants ont préconisé une mobilisation de la société civile pour influencer les décisions politiques sur la base de la volonté exprimée de la majorité des citoyens des pays de la sous-région en faveur de régimes démocratiques effectifs. Ils ont, aussi, conseillé de trouver des formulations idoines et identifier des personnes ressources, y compris d'anciens chefs d'État, qui puissent faire le plaidoyer auprès des chefs d'État réticents en vue d'aboutir à une révision consensuelle du Protocole additionnel de la CEDEAO.

### **Recommandations**

Outre les questions majeures liées à la gouvernance et à la démocratie en Afrique de l'Ouest, le colloque a aussi abordé celles des défis sécuritaires dans la sous-région.

Pour une organisation effective des élections, le colloque a recommandé l'établissement de registres d'état-civil performants qui permettraient d'extraire les listes électorales à la place de fichiers électoraux cycliques. Ils ont, également, appelé à œuvrer pour une plus grande professionnalisation des organes de gestion des élections, à commencer par les critères de sélection de leurs membres, la transparence de leurs actions et les mécanismes susceptibles d'accroître leur indépendance.



Panel lors du colloque régional sur le renforcement de la démocratie et de la bonne gouvernance en Afrique de l'Ouest

Pour ce qui concerne les partis politiques, le colloque a recommandé la création d'espaces de concertation permanente entre les parties prenantes des processus électoraux, notamment les partis politiques, les organisations de la société civile et les médias. Cela permettra le partage d'information et la résolution des litiges, et la prise de me-

sures nécessaires pour améliorer la démocratie et la gouvernance internes au sein des partis politique et œuvrer pour l'éducation civique et politique de leurs militants, y compris la formation sur le leadership et la gestion du pouvoir.

Se félicitant de leur partenariat qui a permis la tenue de ce col-

loque régional, les organisateurs ont exprimé le souhait de voir les initiatives communes apporter une contribution significative aux efforts des peuples, des pays et des institutions de la sous-région pour renforcer la démocratie, promouvoir la paix et la stabilité et accélérer la marche vers le développement durable.



**UNOWAS/CNMC** **20** ANS  
YEARS

*20 ans d'engagement pour la promotion  
de la paix et la prévention des conflits*

# L'amélioration des instruments de sûreté maritime est une nécessité



Présentation lors de l'atelier sur l'insécurité maritime dans le golfe de Guinée.

Le 15 septembre 2022, UNOWAS a organisé un atelier sur l'insécurité maritime dans le golfe de Guinée (GdG). Le thème de l'atelier était « Renforcer la compétence des États en matière d'arbitrage et d'application de la loi dans la lutte contre les crimes maritimes dans le GdG grâce à l'adhésion aux instruments pertinents de l'Organisation maritime internationale (OMI) et de l'Union africaine (UA) ».

Selon le Centre de signalement de la piraterie du Bureau maritime international, sur les 195 incidents enregistrés dans le monde en 2020, le GdG à lui seul a enregistré 81 incidents de piraterie et de vols à main armée en mer. En outre, les trois incidents de détournement qui se sont produits cette année ont eu lieu dans le GdG, et neuf des onze incidents impliquant l'utilisation d'armes à feu dans le monde se sont passés dans la région. Le GdG comptabilisait également 95 % des membres d'équipage enlevés en 2020 dans le monde. Par ailleurs, la propagation de l'extrémisme violent dans les États côtiers, qui pourrait avoir un impact sur la sécurité maritime, suscite de nouvelles préoccupations. Et, il est évident que les cadres juridiques internationaux tels qu'ils existent actuellement proposent des mesures inadéquates pour traiter des questions cruciales telles que celles-ci.

Pour relever ces défis, l'atelier a réuni des experts, des universitaires et des représentants gouvernementaux de divers pays de la sous-région ainsi que du système des Nations Unies. L'objectif était de sensibiliser les membres de la CEDEAO sur l'importance de ratifier les instruments de sûreté maritime pertinents et à leur intégration dans la législation nationale afin d'habiliter l'autorité judiciaire dans la lutte contre l'insécurité maritime. L'atelier a clairement montré qu'une crise maritime nécessite une approche holistique, qui combine des éléments cinétiques et non cinétiques. Outre le déploiement de forces opérationnelles, les autorités judiciaires de l'État doivent être habilitées à mieux poursuivre les auteurs et à lutter contre l'impunité.

L'atelier a souligné que c'est le manque de sensibilisation et l'absence de volonté politique qui sont les facteurs

déterminants de la faiblesse du cadre juridique mis en application dans de nombreux domaines, tant au niveau régional que national. Le Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de l'UNOWAS, Mahamat Saleh ANNADIF, a fait part de sa préoccupation quant aux synergies potentielles entre la criminalité maritime et les réseaux transnationaux de trafic au Sahel et dans les pays côtiers. Il a souligné l'importance de l'échange d'informations entre les acteurs concernés afin d'assurer la vigilance face aux incidents de piraterie et de vols à main armée en mer.

Au cours de diverses sessions, les participants ont discuté d'une série de questions et de thèmes liés à l'insécurité climatique dans le GdG, ainsi que des moyens pertinents de renforcer la mise en œuvre et l'adhésion des États membres de la CEDEAO au cadre ju-

ridique. L'atelier s'est conclu par une série de recommandations : renforcer la capacité des États africains à nationaliser les instruments juridiques pertinents tels que la Convention de 2005 sur la répression des actes illicites contre la navigation maritime (SUA) et la Charte de Lomé. Les États sont encouragés à trouver une solution aux divergences du Code de conduite de Yaoundé de 2013. Les États sont

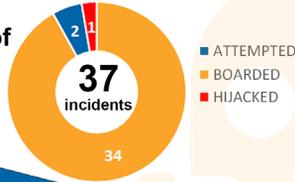
également encouragés à s'attaquer à d'autres types de crimes maritimes, notamment le trafic de drogues et la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INDNR) qui continuent de menacer la paix, la sécurité et le développement dans la sous-région. Enfin, UNOWAS continuera de s'engager avec le Forum du Groupe des Amis du Golfe de Guinée (G7++ FoGG) avec le Bureau des Nations unies pour l'Af-

rique centrale l'UNOCA, Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC), Communauté économique des états de l'ouest de l'Afrique (CEDEAO), communauté économique des états d'Afrique centrale (ECCAS) et la commission du golfe de guinée (GGC) pour évaluer la mise en œuvre de l'Architecture de Yaoundé.

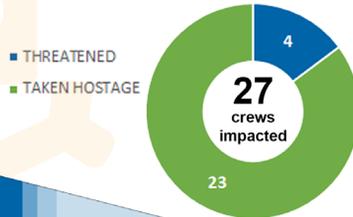
## IMB PIRACY REPORT January - March 2022



Number of Incidents reported:



Impact on crew:



### Gulf of Guinea

Total number of reported incidents comparison:



The **IMB Piracy Reporting Centre** urges the Coastal response agencies and independent international navies to continue their **positive efforts** to ensure this crime is permanently addressed in these waters.

**95%**

OF VESSELS ATTACKED WERE BOARDED

### Singapore Straits Reported incidents

Year on year increase in reported incidents.

Knives reported in four incidents, gun reported in one incident.

One crew **hostage** and two **threatened**.

6

11

Q1 2021

Q1 2022

### Callao Anchorage

Knives and guns reported in four incidents...



...crew taken hostage, tied up and threatened.

@IMB\_Piracy  
#IMBpiracy

Source : International Maritime Bureau

# “Pour adopter une approche proactive qui trouvera un impact sur le terrain, les États doivent s’acquitter de leurs obligations”.



*Amb. Namira Negm*  
Directrice de l’Observatoire africain pour la migration, Union africaine

*L’ambassadrice Negm est l’actuelle Directrice de l’Observatoire africain pour la migration de l’UA et une diplomate chevronnée. Avant d’occuper ce poste, elle a été conseillère juridique et directrice du département des affaires juridiques de l’Union africaine (2017–2022) et ambassadrice d’Égypte au Rwanda (2014–2017). Elle estime que de nombreuses mesures peuvent être prises pour améliorer l’insécurité maritime dans le golfe de Guinée. Interview.*

## **Quelle est votre évaluation de la sécurité maritime dans le Golfe de Guinée et du cadre juridique existant ?**

Je pense que beaucoup d’efforts sont déployés par les États côtiers du Golfe de Guinée (GdG), l’Union africaine (UA) et d’autres partenaires pour renforcer la sécurité et le cadre juridique applicable aux activités illégales qui s’y déroulent. Toutefois, des efforts supplémentaires sont nécessaires pour améliorer les stratégies de mise en œuvre et les pouvoirs des États du GdG afin qu’ils s’acquittent de leurs obligations en vertu de la Convention des Nations unies sur le droit de la mer

(CNUDM) et d’autres instruments juridiques régionaux. Malgré les lacunes juridictionnelles découlant des instruments juridiques existants, principalement liées aux nouvelles technologies utilisées par les auteurs d’infractions pour commettre des activités illicites, la CNUDM a établi un régime juridique complet pour lutter contre la piraterie, le trafic illicite de personnes et de drogues. En résumé, pour adopter une approche proactive qui aura un impact sur le terrain, les États doivent s’acquitter de leurs obligations, qu’il s’agisse d’États du pavillon, d’États du port ou d’États d’embarquement. La volonté politique et la capacité de mener des procès sont indispensables.

Cela doit aller de pair avec le renforcement des capacités navales pour mener des poursuites et arrêter les suspects. Nous devrions nous concentrer sur ce que nous avons et le développer tout en étudiant les lacunes que nous pourrions y trouver, sinon la criminalité continuera d’augmenter alors que nous essayons toujours de négocier un autre instrument juridique.

## **Quelles sont les raisons de cette réticence des États africains à ratifier la Charte de Lomé et que faudrait-il faire à ce niveau ?**

Les États sont soumis à de nombreuses obligations en dehors de la charte de

Lomé, certains d'entre eux ne voient pas pourquoi ils devraient signer un énième document traitant de questions déjà codifiées par le droit international. D'autres considèrent que les nouvelles obligations de la charte vont au-delà de leurs obligations au titre de la CNUDM et ils ne sont pas intéressés à les accepter. En outre, étant donné que la charte de Lomé traite de tous les types d'eau, et pas seulement des mers, c'est-à-dire des voies navigables intérieures, y compris les rivières et les lacs, elle touche à d'autres ensembles d'obligations juridiques qui pourraient également contribuer à la réticence des États à ratifier. N'oublions pas non plus que les annexes de cette charte doivent encore être finalisées, en d'autres termes, elle est incomplète. Cela signifie que de nombreux États ne peuvent pas la présenter à leurs parlements en l'état, mais doivent attendre que le document soit ratifié dans son intégralité.

Je pense qu'une étude devrait être menée pour comprendre les raisons

de la réticence des États à ratifier cette Charte, sous la supervision d'un comité ministériel ad hoc. Ce comité évaluerait ensuite les résultats de l'étude avant de les soumettre aux chefs d'État pour qu'ils décident s'il faut revoir la Charte ou la conserver telle quelle.

**La Stratégie maritime intégrée africaine 2050 (AIM) existe depuis 2014, quelle est la meilleure façon d'avancer pour mettre en œuvre cette stratégie qui lie la sécurité et la sûreté maritimes au développement et à une économie bleue ?**

Tout d'abord, je pense que nous devons renforcer la coordination entre les nombreux départements de l'UA qui travaillent à la mise en œuvre. Deuxièmement, nous devons renforcer le groupe de travail entre la Commission de l'UA, les États membres, les communautés économiques régionales (CER) et les autres parties prenantes concernées afin d'établir une feuille de route qui améliorera sa mise en œuvre. Cela s'inscrirait dans le cadre

d'un examen annuel de ce qui a été fait et de ce qui reste à faire. En outre, le suivi de l'avancement des obligations découlant de la stratégie est crucial pour suivre la mise en œuvre de manière efficace et efficiente.

**Quelle est la meilleure façon d'aborder les questions liées aux divergences dans le code de conduite de Yaoundé (divergences liées à l'interprétation) ?**

Il est impossible d'avoir une interprétation harmonisée d'un document juridique, donc je crois que plutôt que d'essayer d'harmoniser l'interprétation, il est préférable de revoir les points saillants qui sont controversés ou qui doivent encore être réalisés pour parvenir à un accord sur ceux-ci. La célébration du dixième anniversaire de l'adoption du code est une excellente occasion de le faire - à savoir revoir les points controversés afin de renforcer le document et de s'assurer qu'il sert son objectif.



Des bateaux de pêche du golfe de Guinée se rassemblent sous les crénaux du château de Cape Coast (1637), au Ghana. - Photo par David Stanley- Flickr

# Les femmes et les jeunes redynamisent les efforts de paix et de sécurité dans la région



Participants à la réunion annuelle du Groupe de travail sur les femmes, les jeunes, la paix et la sécurité en Afrique de l'Ouest et au Sahel

Du 19 au 23 septembre 2022, UNOWAS, en coopération avec ONU Femmes, a organisé la réunion annuelle du Groupe de travail sur les femmes, les jeunes, la paix et la sécurité en Afrique de l'Ouest et au Sahel (GTFJPS-AOS). L'objectif de cette réunion était de renforcer les capacités de mobilisation pour la paix.

Environ 30 femmes et jeunes de la sous-région se sont réunis à Monrovia, au Libéria, pour discuter des moyens de renforcer les synergies dans la mise en œuvre des résolutions 1325 (2000), 2250 (2015) et suivantes du Conseil de sécurité des Nations unies sur les femmes, la jeunesse, la paix et la sécurité. La réunion s'est ouverte en présence de M. Parleh Harris, Vice-Ministre du genre, de l'enfance et de la protection sociale, de M. Niels Scott, Coordonnateur résident des Nations Unies au Libéria, et de Mme Josephine Nkrumah, Représentante résidente de la CEDEAO au Libéria.

Au cours de la semaine, les femmes et les jeunes acteurs de la sous-région ont reçu une formation, en particulier dans les domaines de la planification de projets et de la mobilisation des ressources. Cela a permis aux participants d'acquérir des compétences tangibles

qui les aideront à initier et à mener des programmes visant à la mise en œuvre efficace des résolutions 1325 et 2250 dans leur pays d'origine.

Un autre aspect de la réunion d'une semaine a été la célébration de la Journée internationale de la paix le 21 septembre avec la présence et la participation des organisateurs et des participants à une célébration organisée par le gouvernement libérien. La célébration a souligné le rôle vital des femmes dans les efforts de paix du Libéria.

Les événements de la semaine, qui comprenaient des présentations par chaque pays participant sur ses activités, ses meilleures pratiques et ses recommandations, a contribué à l'établissement d'un plan de travail concluant pour 2023.

Le plan de travail pour l'année à venir met l'accent sur les questions thématiques du plaidoyer stratégique, du rôle de la diaspora, de l'intégration du changement climatique, de l'intégration de la dimension de genre, de la reprise post-Covid-19 et de l'engagement des acteurs de la société civile dans la région.

Créé en avril 2009, le GTFJPS-AOS est une plateforme inclusive pour le partage d'expériences, l'analyse et l'évaluation participative des initiatives et des efforts dans la région de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel pour la promotion et la mise en œuvre des résolutions 1325 (2000), 2250 (2015) et suivantes sur la participation des femmes et des jeunes aux mécanismes de prévention des conflits et de consolidation de la paix du Conseil de sécurité des Nations Unies

 **OBJECTIFS**  **DE DÉVELOPPEMENT DURABLE**

**1** PAS DE PAUVRETÉ 

**2** FAIM «ZÉRO» 

**3** BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE 

**4** ÉDUCATION DE QUALITÉ 

**5** ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES 

**6** EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT 

**7** ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE 

**8** TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE 

**9** INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE 

**10** INÉGALITÉS RÉDUITES 

**11** VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES 

**12** CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES 

**13** MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES 

**14** VIE AQUATIQUE 

**15** VIE TERRESTRE 

**16** PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES 

**17** PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS 

